

# MARIAM VOULAIT CONTINUER SES ÉTUDES

## On l'a piégée : on lui a menti et on l'a embarquée

**Des événements d'une extrême gravité se sont déroulés vendredi et samedi à Bourges.**

**M**ariam, jeune malienne, est arrivée en France régulièrement il y a deux ans avec une carte de séjour étudiant. Inscrite dans un établissement privé à Orléans, elle n'a pas pu financièrement y poursuivre l'an dernier ses études. Mariam n'ayant alors plus le statut d'étudiant, la préfecture du Loiret a pris un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre.

Mais sa situation a changé : elle est inscrite à l'IUT de Bourges où elle poursuit ses études depuis septembre en GEA.

Se rendant vendredi à la préfecture de Bourges pour faire régulariser sa situation, elle y a été piégée : interpellée, emmenée au commissariat et aussitôt placée en garde à vue. Après 24 heures de détention dans l'isolement complet, elle a été emmenée manu militari vers un centre de rétention parisien en attente du premier charter pour Bamako.



### **Les pratiques de la préfecture et du commissariat sont inhumaines et inacceptables :**

- Piège à la préfecture : lui promettant un justificatif pour la reprise de ses cours, on la fait patienter en la rassurant jusqu'à la fermeture, pour l'arrêter sans témoins gênants.
- Isolement de Mariam : garde à vue sans nourriture, sans l'assistance d'un avocat, sans effets personnels, ...
- Avalanche de mensonges émanant du commissaire et des renseignements généraux face à la mobilisation.
- Et pour couronner le tout, Mariam est extirpée de force du commissariat et embarquée vers Paris pendant que le chef du cabinet du préfet fait attendre plus d'une heure l'avocat et la délégation venus négocier une solution.
- Selon les termes du chef de cabinet du préfet, " le préfet a choisi la fermeté ".

### **Nous aussi nous restons fermes : Mariam doit revenir à Bourges et y reprendre ses études. De nombreux élus et personnalités se sont associés à la protestation.**

#### **Venez manifester votre indignation et participer aux rassemblements :**

- **Lundi 23 octobre 17h IUT 63, Avenue de Lattre de Tassigny.  
17h30 Ilot Victor Hugo.**
- **Mardi 24 octobre 17h 30 Ilot Victor Hugo.**

**Adressez vos protestations par Fax et mail :**

- à la préfecture du Cher : fax 02.48.70.41.41 mail <http://www.cher.pref.gouv.fr/formulaire.php>
- à la préfecture du Loiret : fax 02.38.53.32.48 mail <http://www.loiret.pref.gouv.fr/contact.php3>